



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Climate Technology Centre & Network
Agence gabonaise de Normalisation

Mission de Réalisation d'une évaluation des Besoins Technologiques et de Plan d'Actions Technologiques en vue de la mise en œuvre des CDN du Gabon

Compte rendu des séances de travail pour la mise en place du
Comité de pilotage (atelier de renforcement des capacités)

5 – 6 Mai 2021

Version 1

Mai 20, 2021

Deloitte Tohmatsu Financial Advisory LLC



Table des matières

1. Contexte	3
2. Intervenants et agenda	4
3. Commentaires des parties prenantes	4
4. Prochaines étapes	5
5. Documents photographiques	6
Liste des annexes	6



1. Contexte

Conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Gabon confirme son engagement en tant que partie à la CCNUCC à travers l'identification de technologies adaptées à sa situation spécifique en matière de changement climatique dans différents secteurs grâce à l'évaluation des besoins technologiques (EBT). L'EBT est conçue pour soutenir les pays en développement parties à la CCNUCC à déterminer leurs priorités technologiques pour l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation au changement climatique. En comprenant ces besoins, chaque pays peut déterminer la meilleure façon de réduire les émissions de GES et de s'adapter aux impacts négatifs du changement climatique tout en promouvant l'inclusion sociale et des impacts équitables.

Le Gabon est confronté à plusieurs défis climatiques affectant différents secteurs vulnérables tels que l'utilisation des terres et de l'eau et la foresterie, l'énergie, les zones côtières et l'agriculture, ainsi que les infrastructures sociales, notamment la santé et l'éducation. Le dernier inventaire des GES du Gabon réalisé en 2000 montre que le pays est un puits de carbone net en raison de sa couverture forestière importante. Néanmoins, l'inventaire montre que le secteur de l'utilisation des terres était de loin la plus grande source d'émissions, avec 63% des émissions totales, suivi du secteur de l'énergie avec le torchage du gaz (23%) et la consommation d'énergie (9%). Du côté de l'adaptation, plusieurs vulnérabilités et risques climatiques ont été identifiés, tels que des défis accrus dans les zones côtières.

Dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN), soumise à la CCNUCC en 2015, le Gabon s'est engagé à réduire ses émissions de 50% par rapport à un scénario de statu quo d'ici 2025, démontrant un engagement fort dans la lutte contre le changement climatique. Le Gabon a également documenté les secteurs prioritaires pour les mesures d'atténuation et d'adaptation à travers son programme de pays au Fonds vert pour le climat (FVC). Plus précisément, il a mis en évidence 47 projets d'actions d'atténuation et d'adaptation, dont 34 ne sont pas encore financés. Par conséquent, l'accès au financement climatique est crucial pour le pays dans la réalisation de ses objectifs liés au changement climatique.

Dans ce contexte, le Gabon a sollicité le soutien du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pour l'élaboration de l'EBT et du plan d'action associé. Avec la mise en œuvre du projet EBT, le Gabon poursuit son engagement dans la CCNUCC en déterminant le type de technologies adaptées à son propre contexte et en utilisant les résultats du projet pour les demandes de financement vers des sources de financement climatique telles que le Fonds Vert Climat (GCF).

Ce rapport résume les délibérations au cours de la première réunion du comité de pilotage qui a eu lieu du 5 au 6 mai 2021, qui s'est déroulée sous la forme d'une réunion hybride à Libreville, au Gabon et sur une plate-forme virtuelle (Microsoft teams). Lors de ce premier comité, un atelier de renforcement des capacités a été organisé. Il constitue la première étape dans la conduite du processus EBT. La formation a été organisée dans le but de former les membres du comité de projet EBT sur le processus EBT avec un accent sur l'assurance qualité et la supervision en relation avec le processus EBT ainsi que sur les méthodologies d'analyse multicritères.



2. Intervenants et agenda

A l'occasion de ce premier comité de pilotage, un total de 20 parties prenantes ont pris part à l'atelier de renforcement des capacités. Les parties prenantes suivantes étaient présentes :

- Agence gabonaise de Normalisation (AGANOR) ;
- Conseil National Climat (CNC) ;
- Ministère en charge de l'agriculture ;
- Ministère des Affaires Sociales ;
- Ministère de l'Economie Numérique ;
- Ministère de la communication ;
- Ministère de l'Industrie ;
- World Wild Fund (WWF) ;
- Ministère en charge de l'environnement ;
- Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ;
- Deloitte Gabon / Deloitte Japon.

L'atelier s'est déroulé sur deux jours. La première journée a été consacrée à l'introduction à l'évaluation des besoins technologies et au comité de pilotage, avec un aperçu des activités sur le changement climatique au Gabon et des principales stratégies de développement. Ceux-ci ont été présentés par l'AGANOR et le Conseil National Climat. La première journée de l'atelier s'est concentrée sur les éléments de l'EBT, comme la définition de technologies ainsi qu'un aperçu de la méthodologie utilisée. L'atelier a également permis de présenter des approches d'intégration de la dimension de genre présentées par l'expert en matière de genre du projet.

La deuxième journée s'est concentrée sur des méthodologies concrètes pour l'EBT, telles que la priorisation des sous-secteurs et des technologies et la compréhension du Plan d'action technologique (PAT). Les sessions ont expliqué, en détail, chacun des processus devant être entrepris dans l'EBT. Le deuxième jour comprenait également une présentation sur le développement de la feuille de route technologique de la Palestine comme un exemple de bonnes pratiques et décrit comment la hiérarchisation des technologies était effectuée.

La liste détaillée des participants ainsi que l'agenda sont disponibles en annexe.

3. Commentaires des parties prenantes

La pertinence des échanges a permis d'améliorer la composition du comité de pilotage et de faire des propositions allant dans le sens d'une optimisation du traitement des diligences liés au succès de la mission. Il s'agit entre autres :

- De la nécessité d'avoir une forte implication des différentes parties prenantes tout au long de la mission ;
- De la nécessité d'avoir rapidement une mise à disposition des documents souhaités ;
- De la nécessité d'avoir une participation active de l'ensemble des différents acteurs aux groupes de travail à venir ;

Par ailleurs, le consultant a souhaité disposer des documents stratégiques de politique générale permettant de mieux orienter les travaux et adapter les recommandations de l'EBT aux orientations formulées par le gouvernement. Les principaux points à retenir sont détaillés ci-dessous.

Table 1 – Synthèse des commentaires et principaux points à retenir

SUJETS	POINTS MARQUANTS
Composition du comité de pilotage	<p>Le Ministère en charge des affaires sociales a soulevé la nécessité d’impliquer le Ministère de l’intérieur ainsi que les Ministères impliqués dans la chaîne de dépense publique notamment celui en charge de l’économie et celui du budget.</p> <p>Il est également recommandé d’inclure officiellement le Ministère de l’Economie Numérique, qui a participé à l’atelier en qualité d’observateur.</p>
Composition des groupes de travail	<p>L’Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) a ainsi recommandé d’impliquer dans les groupes de travail des membres de l’administration centrale des institutions identifiées, voir des Directions générales ou des agences afin d’assurer la continuité des travaux malgré d’éventuels changements au niveau institutionnel.</p>
Suivi et reporting des travaux	<p>L’Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) a recommandé d’impliquer un agent de l’institution dans l’ensemble du dispositif (comité de pilotage, groupe de travail) afin d’en assurer le reporting et le suivi. Cette initiative positionne l’AGANOR comme « mémoire du projet » et assure la continuité des travaux.</p>

4. Prochaines étapes

L’équipe projet, sur recommandation de l’AGANOR et des membres du comité de pilotage, prendra contact avec le Ministère de l’Intérieur ainsi qu’avec le Ministère de l’économie et des finances pour confirmer leur participation aux réunions de comité de pilotage suivants. Sur la base de ces rencontres, le rapport sur la cartographie des parties prenantes sera finalisé. Le plan de travail du comité de pilotage ainsi que les documents de base pour sa constitution seront aussi partagés, puis finalisés sur la base des commentaires reçus.

En parallèle, le rapport sur la pré-sélection des secteurs cibles du projet sera préparé par l’équipe projet. Pour ce faire, le consultant a demandé aux parties prenantes de faire parvenir tous les documents stratégiques pertinents pour passer à la rédaction du rapport. Une fois les secteurs priorités, l’équipe de consultants s’engagera avec les parties prenantes dans une série d’ateliers de validation, un pour chaque secteur prioritaire, afin d’obtenir des détails approfondis sur les obstacles pour chaque sous-secteur. Une fois que les sous-secteurs auront été classés par ordre de priorité, l’équipe de consultants préparera une liste de technologies, qui sera ensuite étayée par une évaluation utilisant l’analyse multicritères et la contribution des parties prenantes à travers une série d’ateliers de validation.

La seconde réunion du comité de pilotage au Gabon est prévue pour Juin 2021. Cette réunion du comité couvrira la validation du plan de travail du comité de projet TNA et la constitution du comité, ainsi qu’une présentation sur la présélection des sous-secteurs : Le principal objectif de la seconde réunion du comité de pilotage sera d’obtenir des commentaires sur la présélection des sous-secteurs à inclure dans le processus, qui servira de base à l’élaboration de la longue liste préliminaire de technologies.

5. Documents photographiques



Liste des annexes

1. Annexe 1: Liste des participants
2. Annexe 2: Agenda
3. Annexe 3: Présentations